#### Commune de Breil sur Roya

06540

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 11 Avril 2012

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 11 Avril 2012 à 17H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents: Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mr Abdel DJEROUROU, Mme Anne-Marie ANGELINI (Arrivée à 18H00)Mme Cécile BACHET, Mr Gentil DOMESOR, Mme Michèle ERCOLE, Mr Michel JOUVE, Mr Michel MASSEGLIA, Mr Pierre OZENDA, Mme Mireille PALLANCA (Arrivée à 18H00), Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mr Henri SOFFLICHI, Mme Josiane VACCARI.

<u>Etaient absents-excusés</u>: Mr Alain RAVIOLA donne pouvoir à Mr Gentil DOMESOR.

Secrétaire de Séance : Mme Cécile BACHET.

#### Informations diverses:

**Monsieur le Maire** rend compte du résultat du marché du déplacement du Poste de Relevage Principal – Réseaux pour un montant de 148.085,00€ et de l'étude de l'effondrement du vieux village pour un montant de 74.877,00€.

**Monsieur le Maire** demande aux membres du Conseil l'autorisation d'ajouter deux questions à l'ordre du jour.

Approuvé à l'Unanimité

#### •SPANC

**Monsieur Michel MASSEGLIA** Conseiller Municipal, mandaté par les habitants du Hameau de Libre souhaite que la mise en place d'un assainissement collectif soit d'actualité, compte tenu de problème de conformité évident de fosses vu la perméabilité des sols.

**Monsieur le Maire** précise que ce programme a été prévu dans le Schéma Directeur d'Assainissement et délibéré dans le Plan Pluriannuel d'Investissement pour un coût de 1,8 millions d'euros. Il précise que les habitants doivent au moins faire les diagnostics. Cet état des lieux définitif permettrait de constater que certains abonnés peuvent avoir l'assainissement non collectif.

**Monsieur Francis FRECOURT** Adjoint, précise que de plus, certaines solutions plus adaptées aux configurations des terrains pourraient-être envisagées. **Approuvé à l'Unanimité** 

# •Ski de fond programme ski scolaire année 2011/2012 Ecole Primaire Madame Marie-Lou ALLAVENA Adjointe, présente la demande de subvention de l'Ecole Primaire pour participation aux sorties de ski organisées à Castérino pour l'année 2011/2012. Elle précise que cette année, en raison des conditions météorologiques les enfants n'ont pu effectuer que 4 sorties sur 6 habituellement prévues.

Approuvé à l'Unanimité

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

01 décembre 2009	•	Contrat de bail de parcelles de terre sans bâtiment à Melle BONNET Julia Implantation d'une carrière pour Centre équestre col de Brouis Durée: 9ans à compter du 1er décembre 2009 pour finir le 30/11/2018 Coût de la location: 700€/an
27 septembre 2010	:	Location d'un bureau sis à l'Ecole Jean Moulin à Breil sur Roya à Mme Anne-Claire ALBERTI Orthophoniste Prix de la location : 20,00€ par après-midi toutes charges comprises Durée : Pour l'année scolaire 2010-2011, à compter du 01/10/2010 pour se terminer au 30/06/2011
01 octobre 2010	:	Location pâturage à Mme SOLDATI Eleveur domiciliée chemin Praghiou à Breil sur Roya Prix de la location : 110,00€ par an - 55Ha à 2,00€ auxquels s'ajoute 10,00€ de frais administratifs.  Durée : 5 ans à compter du 01/05/2010

22 Novembre 2010	Convention relative aux d'accompagnement psychologique	
	management des ressources humaines CDG06.	avec le
	<b>Prestation :</b> Mise à disposition de psychologues et psychosociologues au profit des agents de la collectivité afin d'assurer des interventions d'accompagnement psychologique et de management des ressources humaines comme prévues dans la convention en annexe.	
	Participation financière: Tarif horaire réunions: 60,00€ Tarif horaire interventions: 85,00€ Tarif journalier réunions: 400,00€ Tarif journalier interventions: 550,00€ Durée de la convention: 3ans à compte novembre 2010	er du 22

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 février 2012. Le Procès-Verbal de la séance du 23 février 2012 a été **Approuvé** par les membres présents.

#### EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1-1 COMMUNE

•Approbation du Compte Administratif 2011 Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011. Monsieur Joseph REY 1<sup>er</sup> Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°1-1)

Approuvé, une voix contre

- •Approbation du Compte de Gestion 2011 Approuvé à l'Unanimité
- **1-2** •Approbation du Budget Primitif 2012 et de ses annexes budgétaires (pièce jointe n° 1-2)
  Approuvé, une voix contre

**Monsieur Michel MASSEGLIA** Conseiller Municipal, précise le peu d'endettement et le niveau d'excédent important ainsi que le niveau des subventions aux Associations en baisse.

Il exprime son regret de ne pas voir un prévisionnel individualisé pour la Piscine, qui est certes une belle réalisation.

Il ne remarque pas sur le plan budgétaire l'impact Piscine.

**Monsieur le Maire**, précise l'aide substantielle du Conseil Général, les trois collèges et les écoles communales assurant près de 800 heures de présence à la piscine.

Il confirme que Février et Mars 2012 ont enregistré 1780 et 2100 entrées respectivement.

•Vote du taux des 4 taxes directes locales (pièce jointe n°1-3)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les taxes directes locales non pas augmentées par rapport à 2011.

Approuvé à l'Unanimité

#### 2-1 CRECHE

•Approbation du Compte Administratif 2011

**Monsieur le Maire** présente le Compte Administratif 2011. **Monsieur Joseph REY** 1<sup>er</sup> Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°2-1)

Approuvé à l'Unanimité

- •Approbation du Compte de Gestion 2011 Approuvé à l'Unanimité
- 3-1 <u>EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u> & NON COLLECTIF •Approbation du Compte Administratif 2011

**Monsieur Francis FRECOURT** Adjoint, présente le Compte Administratif 2011.

**Monsieur Joseph REY** 1<sup>er</sup> Adjoint, le fait voter (pièce jointe n°3-1)

Approuvé, une abstention

- •Approbation du Compte de Gestion 2011 Approuvé à l'Unanimité
- •Approbation du Budget Primitif 2012 et de ses annexes budgétaires

**Monsieur Francis FRECOURT** Adjoint, présente le Budget Primitif 2012 (pièce jointe n° 3-2).

Approuvé, une abstention

#### 4-1 CAMPING

•Approbation du Compte Administratif 2011

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2011.

Monsieur Joseph REY 1er Adjoint, le fait voter.

Les recettes de fonctionnement présentent 50% de diminution par rapport à 2010, ce qui s'explique par les fortes nuisances dues aux travaux de la Piscine.

Approuvé à l'Unanimité

#### •Approbation du Compte de Gestion 2011 Approuvé à l'Unanimité

### 4-2 •Approbation du Budget Primitif 2012 et de ses annexes budgétaires

**Monsieur le Maire** présente le Budget Primitif 2012 (pièce jointe n° 4-2)

Approuvé à l'Unanimité

#### 4-3 •Vote des tarifs Bungalows et VTT

**Monsieur Georges POMAREDE** Adjoint, propose aux membres du Conseil d'approuver le nouveau tarif du bungalow acheté de 4 places ainsi que les locations de VTT.

#### Approuvé à l'Unanimité

**Monsieur Georges POMAREDE** Adjoint, propose pour les semaines et week-ends basse saison, de prendre l'attache de l'opérateur GROUPON pour remplir les bungalows avec une commission pour ce dernier.

La Commune, gestionnaire du camping municipal restera prioritaire si il y a de la demande dans ces périodes.

# 5- Subventions aux Associations - 1ère liste 2012 Monsieur Abdel DJEROUROU Adjoint, présente les demandes débattues par la Commission Municipale, les subventions suivantes ont été adoptées :

_	A.P.E	900,00€
-	A.S. ROYA	6.000,00€
-	ASS DES AMIS DU RAIL AZUREEN	100,00€
-	AUX ARBRES	400,00€
-	BIBLIOTHEQUE RURALE	1.000,00€
-	CERCLE AIKIDO DE LA ROYA	500,00€
-	CERCLE DES AMITIES BREILLOISE	450,00€
-	CERCOLO	300,00€
-	CLUB DE L'OLIVIER	400,00€
-	COMITE DES FETES DE LIBRE	750,00€
-	COMPAGNIE DE L'ARPETTE	1.000,00€
-	ECHO DU LAC	2.000,00€
-	ECOMUSEE DU HAUT PAYS	300,00€
-	FORMES ET COULEURS	400,00€
-	JUDO CLUB DE LA ROYA	1.000,00€
-	ONAC	30,00€
-	SIGNES	400,00€
-	STE CHASSE "LA GRIVE"	800,00€
-	TIR CLUB DE BREIL	400,00€
-	VELO CLUB DE BREIL	2.500,00€
-	A STACADA	2.000,00€

-	C.C ROBILA	5.850,00€
-	ROYA CITOYENNE	150,00€
-	SOUVENIR Français	700,00€
-	A.D.T.R.B.	7.619,50€
-	NT DAME DU MONT	300,00€
-	CRABARESSA / AGANDON	500,00€
-	BANCAO	500,00€
-	PRAGHEO	500,00€
-	TUJAN INFERIEUR	500,00€
-	MONTA	500,00€
_	CUMA	1.060,20€

**Approuvé, 4 abstentions** (pour chaque association concernée par les élus qui sont au nombre de 4).

**Monsieur Michel MASSEGLIA** Conseiller Municipal, précise le caractère bénévole des membres des Associations et regrette que le vote ne soit pas réalisé pour chaque association.

Avantager les Associations c'est faire un geste à la motivation

Avantager les Associations, c'est faire un geste à la motivation de ses membres.

**Monsieur le Maire** précise que de nombreuses Associations sont excédentaires et que les ressources sont en diminution.

#### 6- Etudes préalables à la restauration des églises Santa Maria In Albis & Notre Dame du Mont

**Monsieur le Maire** présente aux membres du Conseil les 2 devis réalisés par le bureau d'architectes LE TRANSFO situé à Nice en vue de faire l'étude de la restauration de l'église Santa-Maria in Albis pour un montant H.T de 17.680,00€ et de l'Eglise Notre Dame du Mont pour un montant de H.T 14.560,00€.

Il demande au Conseil l'autorisation de solliciter les subventions accordées par les différents partenaires financiers : la DRAC à hauteur de 50% et le Conseil Général des Alpes-Maritimes à hauteur de 30%.

#### Approuvé à l'Unanimité

## 7- Maison de Santé Rurale – Demande de subvention au Conseil Régional pour complément de matériel

Dans le cadre de l'appui aux Maisons de Santé pluriprofessionnelles soutenu par la Région, **Monsieur le Maire** propose de demander une subvention à hauteur de 50.000,00€ de matériel médical choisi par l'ensemble de l'équipe pluriprofessionnelle (matériel ultra son de kiné, divers matériel pour cardiologue, généraliste et radiologue, etc...)

#### Approuvé à l'Unanimité

#### 8- Convention CAFPRO/Commune de Breil sur Roya

**Monsieur le Maire** présente la convention de service avec la CAF qui permettra ainsi d'améliorer le service rendu de la Crèche, du CLSH et du CCAS par une consultation des quotients familiaux.

Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph GHILARDI Maire, lève la séance à 21H00.

Le Maire,

J.GHILARDI